

# Mollans pour Tous



BULLETIN MUNICIPAL N°1



DESSIN DE GÉRARD FINEL (2013)

PUBLICATION GRATUITE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public de 9h à 12h  
du lundi au samedi inclus

## SOMMAIRE

- /1 Mot du Maire | Édito
- /2 Les Commissions Municipales
- /3 La COPAVO

- /4 Maison Médicale | Urbanisme
- /5 La STEP | Voirie
- /6 Vie Municipale
- /7 Numéros Utiles  
État Civil



## LE MOT DU MAIRE

---

Bonjour à tous,

Voilà maintenant six mois, à une très large majorité que vous avez confié à notre équipe la destinée de Mollans, pour les six prochaines années. Un grand merci, pour cette confiance.

Entouré de tous les conseillers municipaux, 4 adjoints, 7 conseillers ayant reçu délégation, toutes et tous indispensables dans la conduite des affaires d'une commune de la taille de Mollans, nous nous sommes mis très vite au travail.

Il a fallu d'abord élaborer le budget 2014, cela n'a pas été une mince affaire, nous avons été contraints d'intégrer le remboursement de la dette de la commune envers la communauté de communes de Buis les Baronnies (200 000 € qui seront réduits à 125 000 € avec la participation de la COPAVO à concurrence de 75 000 €).

Pour terminer la maison médicale et la station d'épuration, de manière à combler la sous-estimation par l'ancienne équipe municipale du besoin réel de financement et de trésorerie, nous avons emprunté 225 000 € sur 15 ans et reconduit 400 000 € d'emprunt de trésorerie d'une durée de 24 mois pour retrouver un équilibre financier.

Nous sommes loin de l'aisance financière annoncée, autant dire, que nos projets d'investissements sont restés modestes, pour ne pas alourdir vos impôts.

Concernant la gestion communale de l'eau, nous devons faire face à un réseau vieillissant et peu entretenu. Les pannes de cet été en sont malheureusement les conséquences. (20000 € de travaux urgents réalisés). Nous devons également assumer le remboursement de l'emprunt de la nouvelle station d'épuration (69 000 € par an) et la gestion de celle-ci (30 000 € par an). Nous ferons le nécessaire tout au long de notre mandat pour améliorer et refaire ce qui doit l'être, tout en veillant à l'équilibre financier du budget de l'eau.

Suite à l'annulation du P.L.U, nous allons devoir le relancer dans les prochaines semaines avec de nouvelles contraintes (loi ALUR).

En matière d'urbanisme, nous avons découvert, que nous avons plusieurs affaires devant les tribunaux, coûteuses en matière d'honoraires (déjà 20 000 € pour 2014). Ma préoccupation première, éviter à notre commune le versement de lourds dommages et intérêts, nous sommes en contact permanent avec l'avocat pour trouver des solutions.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée. La nouvelle station d'épuration fonctionne depuis le 4 juin dernier, la maison médicale sera enfin opérationnelle début octobre avec tous ses occupants.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré cet été pour animer le village, un grand merci également à tout le personnel municipal qui répond toujours présent à nos demandes, pour vous, pour notre village.

En cette fin d'été, la rentrée passée, les vendanges arrivées, ces quelques lignes ne sont qu'un résumé du travail de vos élus.

Bien à vous,  
Frédéric ROUX

## EDITO

---

Mollanaises, mollandais,

Voici le premier numéro de notre bulletin municipal, où nous vous présentons les commissions créées lors du conseil municipal du vendredi 11 avril.

Internet a contracté le temps et les nouvelles circulent à travers "des machines". Nous sommes en pleine époque virtuelle. On annonce plus, quartier par quartier, dans un haut-parleur à piles, que l'eau sera coupée tel jour à telle heure dans tel secteur...

Alors pourquoi remettre cette "feuille de choux" en circulation ? Peut être parce que la communication écrite a gardé une âme. Nous avons dit que nous voulions faire participer le village, nous avons besoin de vos remarques, des informations qui peuvent nous échapper... Vous pouvez coopérer à ce journal, pour cela contactez la rédaction.

**"Mollans pour tous", c'est vous**

Armand MONGE

## FINANCES

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Marie Claire CARTAGENA**  
 Fabienne DUVILLARD  
 Florence GROSJEAN

## DÉVELOPPEMENT - ÉCONOMIE

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Muriel PIZZA**  
 Ludovic BONNET  
 Armand MONGE  
 Florence GROSJEAN

## JEUNESSE - PLATEAU SPORTIF

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Martine PIEL**  
 Marie-José SOLSONA  
 Muriel PIZZA  
 Michel VANHAUWAERT

## C.C.A.S.

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Marie-José SOLSONA**  
 Fabienne DUVILLARD  
 Michel VANHAUWAERT  
 Jean-Pierre ROCCHI  
 Marie-Claire CARTAGENA  
 Chantal VANHAUWAERT  
 Anne-Marie RUELLE-GONNET  
 Bénédicte VEYRIER

## RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Ludovic BONNET**  
 Florence GROSJEAN  
 Martine PIEL  
 Marie-José SOLSONA  
 Michel VANHAUWAERT  
 Marie-Claire CARTAGENA

## URBANISME

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Marie Claire CARTAGENA**  
 Armand MONGE  
 Fabienne DUVILLARD  
 Ludovic BONNET  
 Michel VANHAUWAERT  
 Jean-Pierre ROCCHI  
 Muriel PIZZA

## TOURISME - MARCHÉ

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Fabienne DUVILLARD**  
 Marie-José SOLSONA  
 Ludovic BONNET  
 Muriel PIZZA  
 Martine PIEL  
 Patrick DAUMIN  
 Geneviève HENNET  
 Mercédès GAMBUS

## ÉCOLE

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Florence GROSJEAN**  
 Martine PIEL  
 Marie-José SOLSONA  
 Muriel PIZZA  
 Michel VANHAUWAERT  
 Geneviève HENNET

## COMMUNICATION

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Armand MONGE**  
 Muriel PIZZA  
 Patrick DAUMIN  
 Michel VANHAUWAERT  
 Jean-Pierre ROCCHI

## SANTÉ - MAISON MÉDICALE

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Patrick DAUMIN**  
 Jean-Pierre ROCCHI  
 Ludovic BONNET  
 Fabienne DUVILLARD

## PERSONNES AGÉES

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Michel VANHAUWAERT**  
 Patrick DAUMIN  
 Marie-José SOLSONA  
 Fabienne DUVILLARD  
 Martine PIEL

## TRAVAUX - EAU - VOIRIE

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Armand MONGE**  
 Jean-Pierre ROCCHI  
 Muriel PIZZA  
 Michel VANHAUWAERT  
 Patrick DAUMIN

## AGRICULTURE ENVIRONNEMENT

**Président de droit: Frédéric ROUX**  
**Vice Président: Jean-Pierre ROCCHI**  
 Florence GROSJEAN  
 Ludovic BONNET  
 Mercédès GAMBUS  
 André CHARRAS

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ  
DE VOTRE MAIRIE SUR  
[www.mollans.info](http://www.mollans.info)

## LA COMMISSION PERSONNES ÂGÉES

Pour informer et mettre en relation les personnes concernées avec les différents services et associations pouvant apporter aide et soutien tels que, CLIC du Haut Vaucluse, CLIC du nyonsais-baronnies (CLIC: centre local d'information et de coordination gérontologique), Drôme solidarités, RESAGE (réseau de santé gérontologique), accueil de jour...

La commission recensera les personnes seules ou en difficulté pour apporter un contact avec l'aide de l'association (amitié mollanaise), elle facilitera la participation aux activités que proposera le CLIC du nyonsais baronnies.

Une permanence en mairie sera proposée pour accompagner les personnes qui le désirent.  
 Contact en mairie : Mr Vanhauwaert

## LA COMMISSION ÉCOLE

La commission école a travaillé depuis le début de ce mandat, sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires imposés par la réforme.

Nous avons la volonté de proposer gratuitement et pour tous les enfants qui le désirent des activités de qualité dans différents domaines.

Pour y arriver, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur deux instituteurs et le personnel de mairie qui travaille à l'école ; des gens motivés et qui connaissent bien les petits Mollanais.

Depuis la rentrée, les enfants participent aux ateliers proposés : du sport avec, entre autre, une initiation à la pétanque ; des jeux (de carte ou de société), des ateliers de bricolage, informatique, cuisine... Il y aura ensuite des ateliers à la bibliothèque et avec les pompiers. Nous ferons aussi venir des intervenants extérieurs pour des initiations à l'astronomie et au multimédia. Au printemps, les enfants prépareront aussi le fleurissement du village, puis Mollans participe maintenant au concours des villages fleuris.

Cette réforme a été particulièrement difficile à mettre en place et nous avons vraiment mis les moyens financiers pour qu'à Mollans, ce soit une réussite et que ce soit totalement bénéfique pour nos enfants.

Florence GROSJEAN



Notre commune depuis le 1er janvier dernier à intégré la COPAVO.

Nous avons trois délégués, Marie-Claire Cartagéna, Mercedes Gambus et Frédéric Roux.  
Mr Pierre Meffre a été reconduit président.

Je suis pour ma part 4ème vice-président et chargé de la commission développement économique.

Cette commission participe à la définition au suivi de la politique générale du développement économique de la collectivité (Suivi et commercialisation des zones d'activités, service d'accompagnement à la création d'activité).

J'ai proposé l'extension de la zone d'activité de Mollans qui pourra se faire une fois le nouveau PLU en place.



La mini déchetterie provisoire de Mollans a une bonne fréquentation, les gravats doivent cependant toujours être apportés à Vaison, montée de Villedieu. Nous utilisons les services du balayage et de l'éclairage public de la COPAVO.

Nous cotisons au club jeunes, à l'école de musique, nos enfants peuvent être accueillis au centre de loisirs et à la crèche.

Notre commune verse désormais la taxe de séjour à l'office de tourisme de Vaison.

Nous avons cependant gardé un lien avec Buis et la Drôme et proposons aussi bien des infos touristiques sur la Drôme que sur le Vaucluse au point info tourisme de Mollans.

Depuis la mise en place par la commune d'une signalétique appropriée et l'ouverture le samedi après midi (juillet et août) notre point info a enregistré une fréquentation en forte augmentation.

Comme vous l'avez remarqué, vos avis d'impôts fonciers arrivant, il s'est opéré un changement de collecte concernant la taxe sur les ordures ménagères 2014, ce n'est plus une redevance fixe mais une taxe calculée à partir de la valeur locative de votre logement, certains paieront plus et d'autres moins. Les propriétaires qui louent leurs immeubles peuvent récupérer auprès de leurs locataires cette taxe pour les logements occupés.

Nous ne perdons pas espoir de pouvoir rebénéficier de certains services de la communauté de communes de Buis les Baronnie (places en crèche, contrat petite enfance, mutualisation de services avec la COPAVO), les discussions sont en cours.

Frédéric Roux

Pour ma part, Mercedes GAMBUS, je suis aussi conseillère communautaire à la COPAVO. J'assiste donc aux réunions à Vaison la Romaine. L'ambiance y est agréable et sympathique. Je suis membre en son sein de plusieurs commissions : commission culture, suppléante au conseil d'exploitation de l'office du tourisme intercommunal, commission environnement.

Celle-ci a de nombreux objectifs : suivi de la préservation des espaces naturels, protection de la biodiversité et économies d'énergies, suivi du service SPANC et des actions de sensibilisation sur le tri des déchets.

Parmi les projets à venir : mise en place des lois Grenelle renforçant le rôle du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

C'est une commission importante et j'espère y être utile.

Mercédès GAMBUS

## REGARD

***C'est fou comme le temps passe vite, entend-on souvent dans les conversations des retraités...***

***Comme tout un chacun, je n'y croyais guère, mais je dois me rendre à l'évidence. Le 4 décembre 2013, j'ai franchi la frontière des quatre vingts ans.***

C'est ainsi que Gérard Finel présente son recueil de dessins. De l'île-de-France, en nous promenant vers l'Italie, il nous ramène chez nous en passant par le Saint Julien pour arriver enfin à notre village "côté ouest".



## LA MAISON MÉDICALE

---

Place de l'ancienne gare, voici la nouvelle maison médicale enfin presque terminée.

Nous pourrons accueillir dès la mi-octobre les nouveaux occupants . Les 6 locaux seront occupés.

Avec un médecin (Luc DEVOGELAR), une psychologue ( Béatrice GONNET), un cabinet de trois infirmiers ( N. BASSOT, E. LACASSE, V. SANCHEZ), un chirurgien dentiste (Anaïs DEBOULE), un ostéopathe (Johan DESMEDT) et une kinésithérapeute (Pauline VESSAUD).



Nous avons fait en sorte que le loyer et les charges remboursées par les praticiens couvrent le remboursement de l'emprunt.

Dès que tout le monde sera installé, nous vous ferons parvenir une fiche complète avec les coordonnées de chaque praticien et leurs jours et heures de consultation.

## P.L.U. ET URBANISME

---

Le Plan local d'urbanisme (PLU) élaboré par l'ancienne équipe municipale a été invalidé par le tribunal administratif de Grenoble en date du 1er mars 2013.

Mollans se retrouve donc dans une situation délicate, et c'est l'ancien Plan d'occupation des sols (POS) qui s'applique à nouveau.

La loi impose aux communes la mise en place d'un PLU avant 2017, les POS ne seront plus acceptés à cette date. Nous nous sommes donc mis au travail dès la mise en place du conseil municipal en avril.

Nous avons choisi de travailler en collaboration avec l'avocat de la commune et un urbaniste afin que les choses soient faites dans les règles et en respectant la chronologie. Deux nouvelles lois (Grenelle II ou loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et ALUR LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) viennent compliquer les choses. Nous serons contraints dans nos choix et les marges de manœuvre sont faibles.

Ce travail sera long, mais nous espérons pouvoir aboutir dans les deux années qui viennent.

Une réunion d'information publique sera organisée lorsque le travail du conseil municipal aura suffisamment avancé.

Marie-Claire CARTAGENA



## LA « STEP »



La nouvelle station d'épuration est en marche. C'est une usine. Une structure béton où chaque élément a une fonction gérée par un cerveau électronique composé de filetages, cellules à membranes chimiques qui forment ce que communément nous appelons "l'ordinateur". Elle s'auto-gère en quelque sorte (avec bien sûr la vigilance de l'Homme en arrière plan).

C'est une STEP moderne, mais avec une filtration végétale. Pour éviter les boues indésirables, très difficiles à éliminer, nous avons demandé une filtration avec roseaux dont l'eau, à la sortie, sera encore traitée par des bancs de sable afin que le rejet, durant la période estivale, soit impeccable.

Notre nouvelle station est en marche depuis le 4 juin. Évidemment, sa gestion requiert des compétences techniques qui sont hors de portée de la municipalité. C'est donc la société AQUALTER qui sera chargée du bon fonctionnement de la nouvelle STEP.

Son prix de revient va-t-il nous faire regretter notre vieille station d'épuration odorante et à bout de souffle ?...  
On va dire : « Nous n'avions pas le choix ».

Armand MONGE

## VOIRIE & PROPRETÉ DU VILLAGE

Depuis le début de notre mandature, nous avons œuvré pour que nos rues soient propres, que les espaces comme la Grand-aire, le parking et autres soient régulièrement entretenus.

Les routes, sous le château, St Pierre... seront goudronnées, tandis que les ruelles oubliées (rue Gachieux, chemin du château, etc) recevront un revêtement à l'identique du reste.

Le projet d'un W.C. décent sur la grand-aire devrait se concrétiser rapidement.

La station de pompage du village a retrouvé une certaine énergie avec le remplacement d'éléments à bout de souffle (des pompes vieilles de 35 ans...)

L'emplacement de l'ancienne STEP est devenu un espace dont nous n'avons plus honte.

Tout le monde sait qu'en arrière plan il y a des containers pour les encombrants et végétaux.

Respecter l'environnement c'est se respecter soi-même. Nous faisons partie d'une communauté, nous respirons le même air.

Quand les containers ménagers sont pleins, il suffit souvent de faire quelques pas pour en trouver un qui ne l'est pas...  
La propreté du village commence par le civisme.

Armand MONGE



## ÉLUS & EMPLOYÉS, UNIS VERS UN « MOLLANS POUR TOUS »

Mercredi soir, le 18 juin, le maire Frédéric ROUX, les adjoints et conseillers avaient réuni autour d'eux les employés de la commune.

École, secrétariat, employés municipaux... Tout le monde a bu « le pot » de l'amitié.

Toutes les équipes travaillent en harmonie. Il n'y a pas de tension, tous se connaissent déjà depuis longtemps vu que la municipalité n'a rien changé à « l'ordre en marche ».

Quand les choses vont bien, il faut le dire.

Armand MONGE



## MANIFESTATIONS À VENIR

8 octobre 2014 :  
Comédie itinérante de Valence « Les oubliés »

25 octobre 2014 :  
Repas « Amitié mollanaise » à la salle des fêtes

15 novembre 2014 :  
Soupe d'épautre à la salle du bicentenaire (USAP)

21 novembre 2014 : Festival des soupes  
(Comité d'Animation)

5 et 6 décembre 2014 : Téléthon

31 décembre 2014 : Réveillon (Comité d'Animation)

17 janvier 2015 : Loto du foot (USAP)

7 février 2015 :  
Repas dansant, confrérie du Coco de Mollans

## INFOS TOURISME



Notre office de tourisme a eu une très bonne fréquentation cet été, surtout le samedi après-midi pendant le marché provençal, ce qui confirme l'utilité d'un point info dans notre village.

Mollans cette année va participer au festival des soupes. Nous comptons sur la création, le dynamisme, l'invention culinaire de vous tous.

A vos gamelles pour le vendredi 21 novembre à la salle du Bicentenaire.

Fabienne DUVILLARD

## HISTOIRE D'EAU

Pour beaucoup de touristes, Mollans, c'est les fontaines... Toutes nos fontaines. Toutes différentes les unes des autres. Ces derniers temps, il y avait des problèmes. L'emblématique "fontaine aux dauphins" ne coulait presque plus. Près de la mairie, le lavoir fuyait, les repos étaient bouchés... ainsi que l'écoulement de la fontaine de l'ancienne gare. Aujourd'hui, elles marchent toutes, il va falloir fêter ça, boire un pot...

Armand MONGE

# VOUS AVEZ LA PAROLE

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur »

**Article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.**

Mollans sur Ouvèze n'ayant pas 3500 habitants, la commune n'est donc pas soumise à la loi explicitée ci dessus. Cependant, nous avons été élus sous l'égide d'un « Mollans pour Tous », et nous laisserons à toute personne le désirant un espace de parole libre dans le bulletin municipal, après validation par le comité de rédaction.

## NUMÉROS UTILES: COMMISSION PERSONNES ÂGÉES

### AMITIÉ MOLANNAISE

Mr Corbo 04 75 28 76 60  
Mme Gonnet 04 75 28 78 14  
Mr Vanhauwaert 04 75 28 19 89

### CLIC NYONSAIS BARONNIES

04 81 58 12 74  
Pôle social  
3 place roumanille Nyons

### DRÔME SOLIDARITÉS

0 810 01 26 26

### RESAGE

(ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET SOCIAL POUR LE MAINTIEN À DOMICILE)

04 75 27 25 14

### CLIC DU HAUT VAUCLUSE (VAISON – COPAVO)

06 45 76 58 10  
Hôpital de Vaison

permanence mardi et vendredi  
8h30/12h – 13h30/17h

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

**Albert Jules Paul MASSON** décédé le 21 juin 2014 à Mollans

**Stéphane GELY** décédé le 30 juin 2014 à Mollans

**Jad EL JABBAHI** décédé le 16 juillet 2014 à Mollans

### NAISSANCES

**Livio BRUN** né le 6 janvier 2014 à Carpentras

**Néo ALLIBERT** né le 9 avril 2014 à Carpentras

**Hannah RODDE** née le 21 avril 2014 à Carpentras

**Louca Joseph Thibaut LIENARD** né le 13 juillet 2014 à Carpentras

### TRANSCRIPTIONS

**Guillaume PEZ** décédé à Buis les Baronnies le 29 décembre 2013

**Henri Louis Marcel FABRE** décédé à Montélimar le 2 janvier 2014

**Henri Virgile Gabriel MICHEL** décédé à Orange le 19 avril 2014

**Raymonde Marie SCHALL** décédée à Buis les Baronnies le 18 mai 2014

**Anna BYCH épouse ZAMBRINI** décédée à Buis les Baronnies le 10 août 2014

### MARIAGES

**Yannick Franck Marc GAREL & Jessica DERVAUX** le 26 avril 2014

**Matthew Samuel WILLNER-REID et Alice Louise Carole RICHARD** le 26 juillet 2014

**Pierre NISOL & Muriel PIZZA** le 13 septembre 2014

## INFOS LÉGALES

Publication gratuite d'informations

Directeur de la publication: **Frédéric ROUX**

Responsable de la publication: **Armand MONGE**

En couverture: le village côté ouest vu par Gérard Finel

Comité de Rédaction:

**Muriel PIZZA | Patrick DAUMIN | Jean-Pierre ROCCHI**

**Michel VANHAUWAERT |**

Impression et Conception: **ADSPIRAMEN COMMUNICATION**